

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Communauté d'Agglomération de Haguenau Révision du plan d'occupation des sols de Bernolsheim pour sa transformation en plan local d'urbanisme

Par arrêté communautaire du 28/02/2022, il sera procédé à une enquête publique sur le projet révision du plan d'occupation des sols de Bernolsheim pour sa transformation en plan local d'urbanisme pour une durée de 26 jours consécutifs, **du lundi 28 mars 2022 à 9h00 au vendredi 22 avril 2022 à 17h00.**

Les caractéristiques principales du projet sont :

- Disposer d'un document d'urbanisme garant du projet démographique, urbain, environnemental et économique de la commune qui tient compte des enjeux communautaires et régionaux.
- Mobiliser moins de 1,2 ha pour les extensions urbaines résidentielles d'ici 2035 et se concentrer à court terme uniquement sur le renouvellement urbain.
- Définir des règles adaptées au développement des entreprises de la plateforme d'activités de la région de Brumath.

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil communautaire.

Monsieur Charles WALDVOGEL, Ingénieur divisionnaire des travaux publics à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Le siège de l'enquête est à la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

Le dossier d'enquête publique sur support papier sera déposé à la Communauté d'Agglomération de Haguenau (84 route de Strasbourg - 67500 HAGUENAU) et à la mairie de Bernolsheim et accessible pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

Communauté d'Agglomération de Haguenau :

- Lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mairie de Bernolsheim :

- Lundi de 13h30 à 15h00
- Mercredi de 10h30 à 11h30
- Jeudi de 18h15 à 19h30
- Vendredi de 10h30 à 11h45

Le dossier d'enquête publique sera consultable gratuitement sur un poste informatique au siège de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, aux mêmes jours et heures que ci-dessus. Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/plu-bernolsheim>

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public aux jours et aux horaires suivants :

A la mairie de Bernolsheim :

- **lundi 28 mars 2022 de 9h00 à 12h00,**
- **samedi 9 avril de 9h00 à 12h00,**
- **vendredi 22 avril de 14h00 à 17h00.**

Ouverture exceptionnelle de la mairie pour les besoins de l'enquête publique pendant les permanences du Commissaire-Enquêteur.

A la mairie de Haguenau - salle 22 de l'Hôtel de ville - 1 Place Charles de Gaulle - 67500 HAGUENAU :

- **jeudi 14 avril de 9h00 à 12h00.**

Si la situation sanitaire particulière liée à la pandémie de COVID-19 l'impose, il sera recommandé aux personnes souhaitant rencontrer le commissaire-enquêteur de prendre rendez-vous auprès de la Communauté d'Agglomération de Haguenau ou de la mairie de Bernolsheim au plus tard la veille de la permanence.

Il sera également demandé au public de respecter les mesures sanitaires suivantes : port du masque et utilisation d'un stylo personnel.

Enfin, des mesures particulières d'accueil du public seront mises en place à la Communauté d'Agglomération et à la mairie avec notamment la mise à disposition de gel hydro-alcoolique.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignnant sur un des registres d'enquête cotés et paraphés par le commissaire enquêteur et déposés au siège de la Communauté d'Agglomération de Haguenau et à la mairie de Bernolsheim,
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la Communauté d'Agglomération de Haguenau, sise 84 route de Strasbourg - 67500 HAGUENAU,
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : plu-bernolsheim@registredemat.fr
L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur »
- soit en les consignnant sur le registre dématérialisé accessible sur le site internet de l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la Communauté d'Agglomération de Haguenau et à la mairie de Bernolsheim pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

Ils seront également publiés sur le site internet de l'enquête publique pendant la même durée.

L'autorité responsable du projet de révision du plan d'occupation des sols de Bernolsheim pour sa transformation en plan local d'urbanisme est la Communauté d'Agglomération de Haguenau représentée par son Président, M. Claude STURNI, et dont le siège administratif est situé à 84 route de Strasbourg - 67500 HAGUENAU. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration à cette adresse.